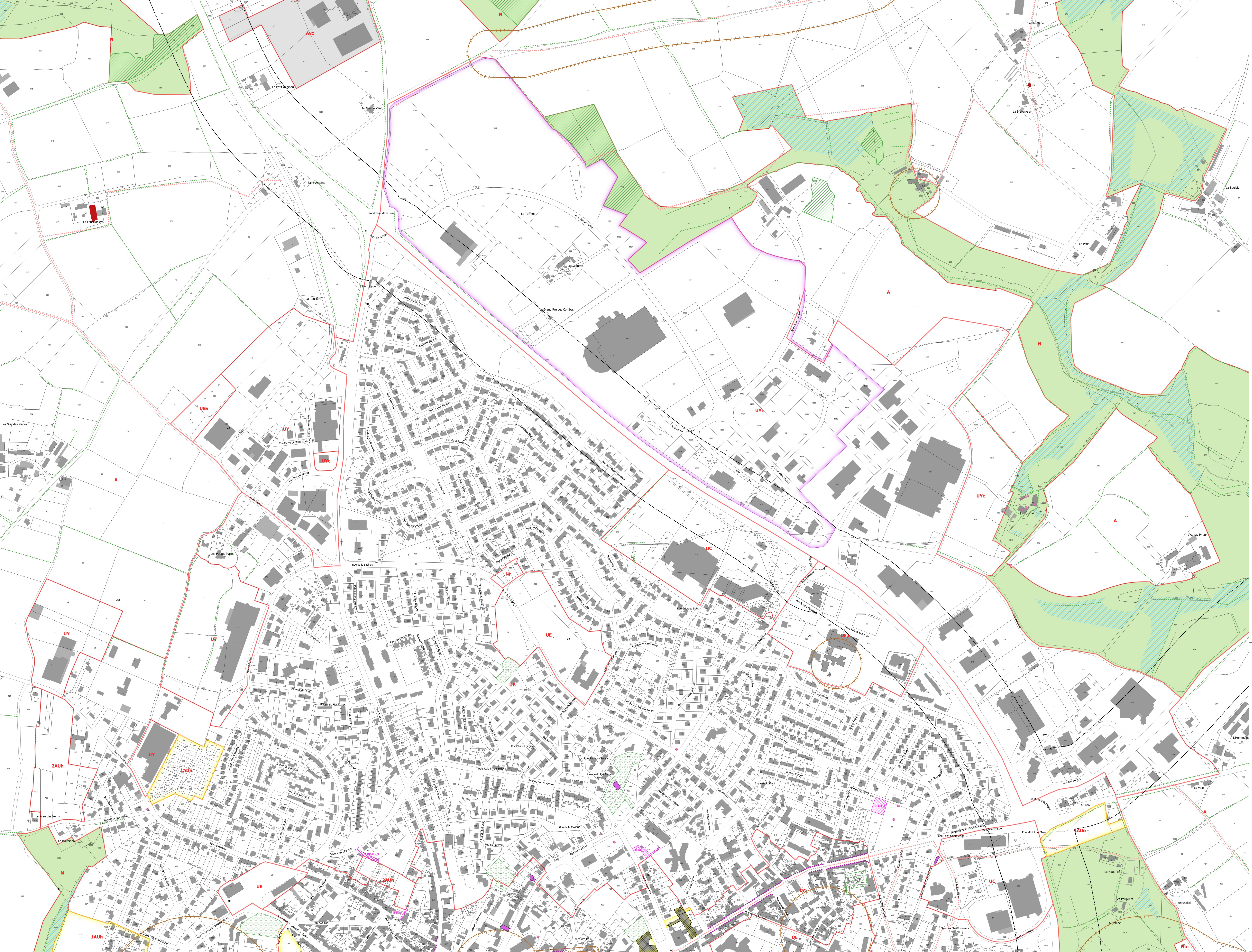

PRESCRIPTIONS

- 🟨 Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-7 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Boisement protégé (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ○ Parc ou jardin protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ⋯ Terrain cultivé protégé (L.151-23 2° du Code de l'urbanisme)
- ▨ Zone humide primordiale ou principale protégée (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Bâtiment à démolir (tout ou partie) (L.151-10 du Code de l'urbanisme)
- 🟪 Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- 🟥 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole (A) ou naturelle (N) pour contribuer à la création d'un nouveau logement (L.151-11 du Code de l'urbanisme)
- 🟪 Périmètre de la Zone d'aménagement concerté
- ◆ Arbre protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ● Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ▪▪▪ Linéaire au sein duquel doit être preservée ou développée la diversité commerciale (L.151-16 du Code de l'urbanisme)
- - - - Mur protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- - - - Haie protégée (L.151-19 et/ ou L.151-23 du Code de l'urbanisme)

INFORMATIONS

- ⬚ Localisation des secteurs affectés par le bruit (classement sonore des infrastructures de transports terrestres)
- ⬚ Zone de présomption de prescription archéologique
- ⋯ Sentier de randonnée (à titre informatif)
- 🟩 Zone N stricte
- ⬜ Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)

Commune de Beaupréau-en-Mauges (49)

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

04.b – B1

Echelle : 1/2 500e

DOCUMENT GRAPHIQUE
Nord

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	26.03.2015	18.12.2018	28.10.2019
Déclaration de projet n°1	29.02.2022	-	27.06.2024
Déclaration de projet n°2	-	-	26.09.2024
Modification n°1	-	-	30.01.2025

Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 juin 2024

Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Janvier 2025
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

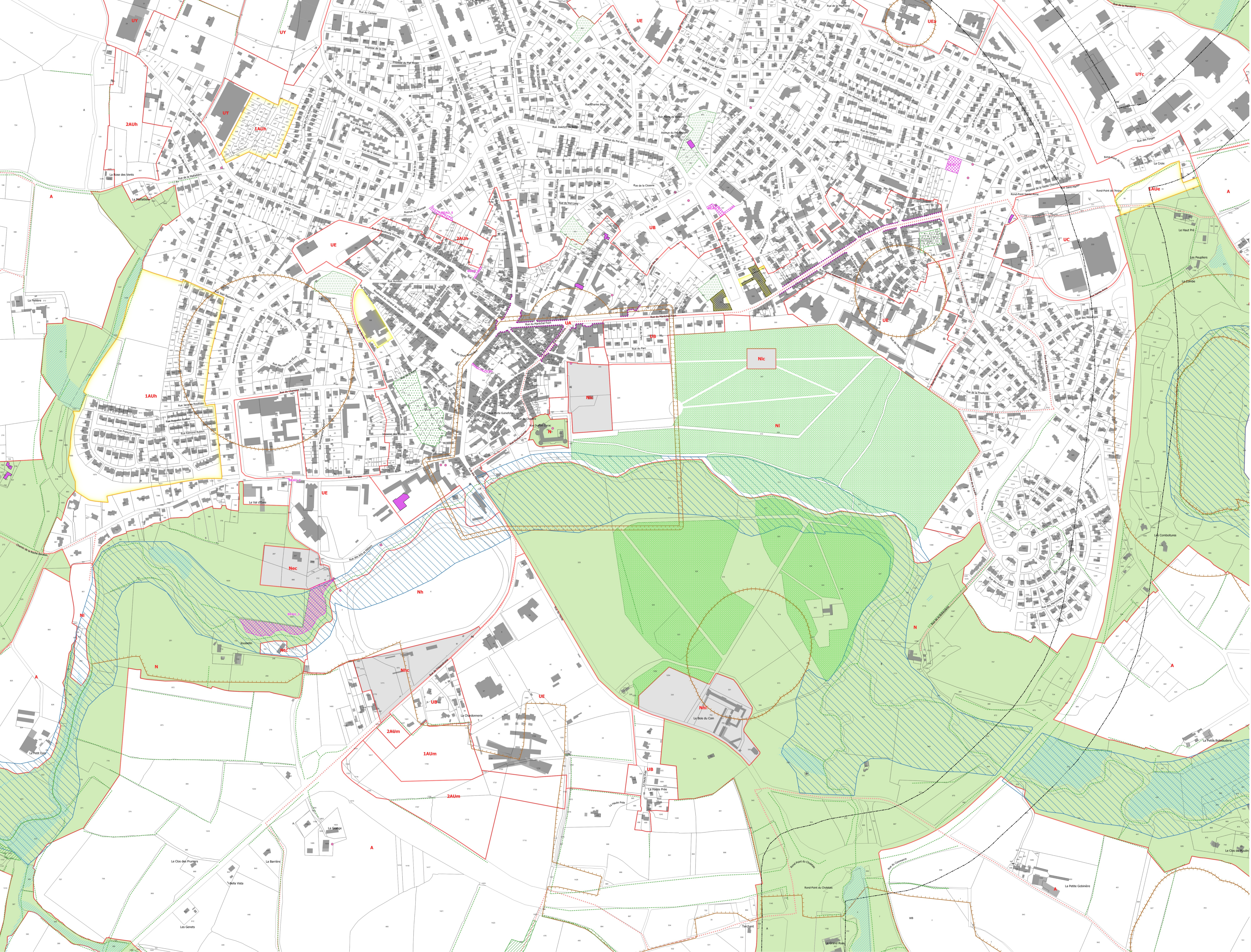

PRESCRIPTIONS

- 🟨 Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-7 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Bâtiment à démolir (tout ou partie) (L.151-10 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- 🟪 Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Espace boisé classé (L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Boisement protégé (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Parc ou jardin protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Terrain cultivé protégé (L.151-23 2° du Code de l'urbanisme)
- ▨ Zone humide primordiale ou principale protégée (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ● Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ···· Linéaire au sein duquel doit être preservée ou développée la diversité commerciale (L.151-16 du Code de l'urbanisme)
- - - - Mur protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- - - - Haie protégée (L.151-19 et/ ou L.151-23 du Code de l'urbanisme)

INFORMATIONS

- ☐ Localisation des secteurs affectés par le bruit (classement sonore des infrastructures de transports terrestres)
- ▨ Atlas des zones inondables de l'Evre
- ▨ Zone de présomption de prescription archéologique
- ···· Sentier de randonnée (à titre informatif)
- 🟩 Zone N stricte
- ⬜ Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)

Commune de Beaupréau-en-Mauges (49)

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

04.b - B2

Echelle : 1/2 500e

DOCUMENT GRAPHIQUE
Sud

	26.03.2015	18.12.2018	28.10.2019
	29.02.2022	-	27.06.2024
Déclaration de projet n°2	-	-	26.09.2024
Modification n°1	-	-	30.01.2025

Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 juin 2024

MAIRIE BEAUPREAU-EN-MAUGES MAINE & LOIRE

Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Janvier 2025
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

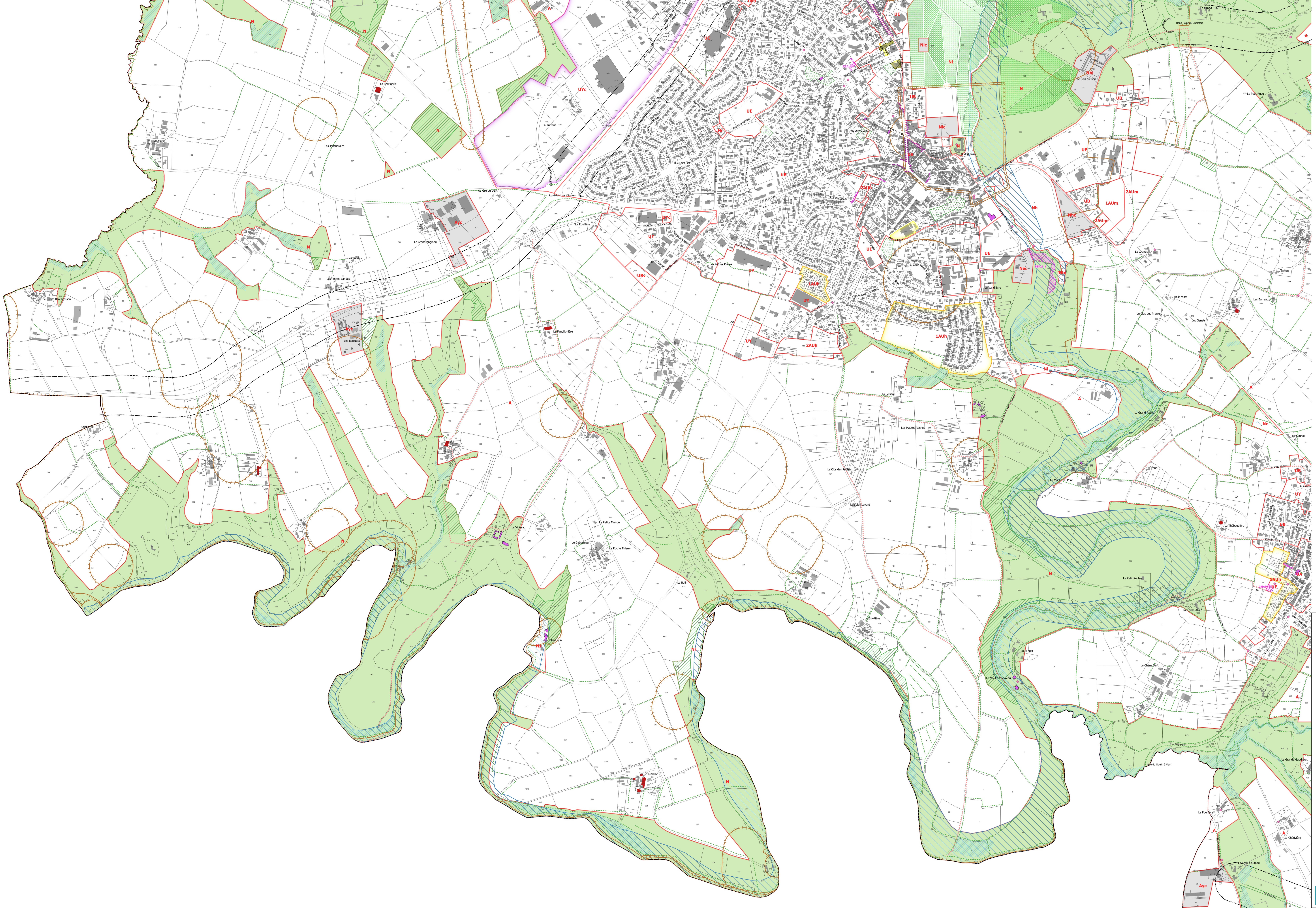

PRESCRIPTIONS

- 🟨 Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-7 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Boisement protégé (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Espace boisé classé (L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Parc ou jardin protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Terrain cultivé protégé (L.151-23 2° du Code de l'urbanisme)
- ▨ Zone humide primordiale ou principale protégée (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- ▨ Bâtiment à démolir (tout ou partie) (L.151-10 du Code de l'urbanisme)
- 🟪 Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- 🟥 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole (A) ou naturelle (N) pour contribuer à la création d'un nouveau logement (L.151-11 du Code de l'urbanisme)
- 🟪 Périmètre de la Zone d'aménagement concerté
- ◆ Arbre protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ● Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- ▪▪▪▪ Linéaire au sein duquel doit être preservée ou développée la diversité commerciale (L.151-16 du Code de l'urbanisme)
- - - - Mur protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- - - - Haie protégée (L.151-19 et/ ou L.151-23 du Code de l'urbanisme)

INFORMATIONS

- ☐ Localisation des secteurs affectés par le bruit (classement sonore des infrastructures de transports terrestres)
- ▨ Atlas des zones inondables de l'Evre
- ☐ Zone de présomption de prescription archéologique
- •••• Sentier de randonnée (à titre informatif)
- 🟩 Zone N stricte
- ⬜ Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)

Commune de Beaupréau-en-Mauges (49)

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

04.c - B3

Echelle : 1/5 000e

DOCUMENT GRAPHIQUE
Ouest

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	26.03.2015	18.12.2018	28.10.2019
Déclaration de projet n°1	29.02.2022	-	27.06.2024
Déclaration de projet n°2	-	-	26.09.2024
Modification n°1	-	-	30.01.2025

Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 juin 2024

MAIRIE BEAUPREAU-EN-MAUGES MAINE & LOIRE

www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Janvier 2025
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

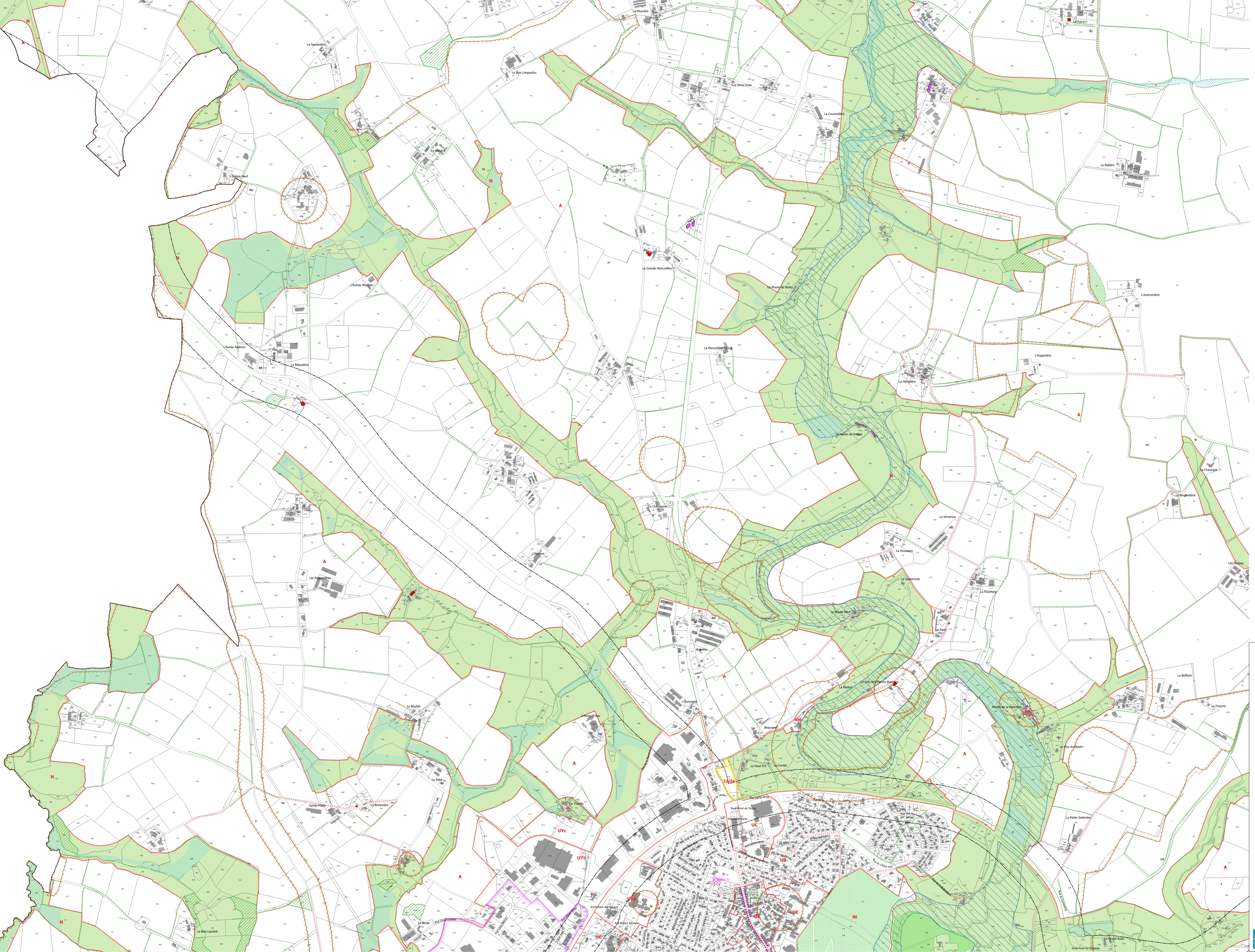

PRESCRIPTIONS

🟨	Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-7 du Code de l'urbanisme)
▨	Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'urbanisme)
▨	Boisement protégé (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
▨	Espace boisé classé (L.113-1 du Code de l'urbanisme)
☐	Terrain cultivé protégé (L.151-23 2° du Code de l'urbanisme)
▨	Zone humide primordiale ou principale protégée (L.151-23 du Code de l'urbanisme)
🟪	Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
🟥	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole (A) ou naturelle (N) pour contribuer à la création d'un nouveau logement (L.151-11 du Code de l'urbanisme)
🟪	Périmètre de la Zone d'aménagement concerté
◆	Arbre protégé (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
●	Bâtiment ou petit patrimoine identifié pour un motif architectural (L.151-19 du Code de l'urbanisme)
▪▪▪▪	Linéaire au sein duquel doit être preservée ou développée la diversité commerciale (L.151-16 du Code de l'urbanisme)
----	Haie protégée (L.151-19 et/ ou L.151-23 du Code de l'urbanisme)

INFORMATIONS

☐	Localisation des secteurs affectés par le bruit (classement sonore des infrastructures de transports terrestres)
▨	Atlas des zones inondables de l'Evre
☐	Zone de présomption de prescription archéologique
••••	Sentier de randonnée (à titre informatif)
🟩	Zone N stricte

Commune de Beaupréau-en-Mauges (49)

Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

O4.c – B4

Echelle : 1/5 000e

DOCUMENT GRAPHIQUE
Ouest

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	26.03.2015	18.12.2018	28.10.2019
Déclaration de projet n°1	29.02.2022	-	27.06.2024
Déclaration de projet n°2	-	-	26.09.2024
Modification n°1	-	-	30.01.2025

Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 juin 2024

Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires
www.ouestam.fr

Réalisation : Ouest am', Janvier 2025
Source : cadastre.data.gouv
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)